

20 oct 2023 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 20 octobre 2023](#)

Octroi des dotations fédérales 2023 à la police locale

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé sept projets d'arrêté royal relatifs aux dotations fédérales aux communes et aux zones de police pluricommunales, afin de soutenir le fonctionnement de la police locale en 2023.

Sont concernés les points suivants :

- octroi de la dotation fédérale de base pour l'année 2023 et fixation des avances mensuelles sur la dotation fédérale de base pour l'année 2024
- octroi de la dotation fédérale complémentaire pour l'année 2023
- octroi de la dotation fédérale pour l'équipement destiné au maintien de l'ordre public en faveur de la police locale pour l'année 2023
- octroi de la dotation fédérale SALDUZ pour l'année 2023
- octroi de la dotation pour l'année 2023 dans le cadre de l'accord sectoriel 2018
- octroi de la dotation pour l'année 2023 dans le cadre de l'accord sectoriel 2022
- octroi de la subvention sociale I pour l'année 2023

Les projets sont soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be